Avril 2022

NEXTHINK OU NETFLIC !

La Direction de la Relation Clients à Distance (DRCAD) a installé depuis quelque temps un nouveau logiciel sur l'ensemble des postes de collaborateurs sans même en informer les instances représentatives du personnel et sans recueillir l'avis du CHSCT.

La déclaration à la CNIL n'a pas été effectuée non plus !

Le directeur opérationnel s'est empressé de nous dire que l'ensemble des collaborateurs avaient été mis au courant de cette installation *«sauvage»* sur leurs postes respectifs, mais **SAVEZ-VOUS VRAIMENT EN QUOI CONSISTE CE LOGICIEL ?**

Ce logiciel fait partie d'une catégorie de logiciels *«espions»* : en clair, tout ce que vous faites sur votre poste est enregistré et il collecte toutes les fenêtres ouvertes sur votre ordinateur, les logiciels utilisés, les mails, les tchats... comme éléments intrusifs, on ne peut guère faire pire !

À la suite de notre intervention, la DRCAD prétend vouloir identifier les problèmes techniques afin d'apporter une réponse efficace dans la résolution des irritants que vous connaissez quotidiennement !
Sur ce point, nous ne pouvons qu'être d'accord. **Mais nous réclamons davantage de transparence !**

FO exige que ce logiciel soit présenté aux instances représentatives du personnel, que l'avis du CHSCT soit rendu, que nous prenions connaissance de tous les tenants et aboutissants des objectifs recherchés. FO réclame également la nature des données collectées : Qui les collecte ? Qui bénéficie de l'accès ? Combien de temps sont-elles conservées ? En dernier lieu, si les données de votre ordinateur sont collectées, vous avez aussi un droit de regard sur celles-ci : alors quelle serait la démarche pour avoir accès au recueil de celles qui vous concernent ?

Bref, toutes ces questions ne vous ont sûrement pas été communiquées lors des furtives présentations faites sur les différents sites de la DRCAD.

Alors FO les exige maintenant et réclame qu'à l'avenir, les nouvelles installations de ce type soient présentées en amont aux instances et que toutes les démarches soient correctement respectées !

Plus d'infos sur notre site

Suivez-nous